

**TOUS
PRÊTS !**



APPEL A PROJETS

MISE EN PLACE D'ANIMATIONS AUTOUR
DE L'EURO 2016

<http://tousprets.sports.gouv.fr/>



EDITORIAL

En accueillant des rencontres du Championnat d'Europe de football de 2016, l'Ile-de-France est fière d'être une terre d'accueil et d'amitié pour les meilleures équipes européennes. Les chants des supporters et les moments de festivités fraternelles, ne manqueront pas de nous rappeler que les valeurs du sport sont autant d'incitations au dépassement, à l'engagement, à la solidarité et au rassemblement.

Cette fête ne saurait se limiter aux clameurs qui feront vibrer le Stade de France ou le Parc des Princes ; pour qu'elle soit une réussite elle nécessite de se répandre sur l'ensemble de l'espace francilien et de tendre la main à tous les franciliens. C'est cette volonté commune qui unit l'Etat et la Ligue de football Paris Ile-de-France.

Entre le spectacle que va nous offrir l'Euro 2016 et l'engagement permanent des acteurs du sport francilien, principalement les bénévoles, nous n'hésitons pas à dire qu'il n'y a qu'un pas. Sans la passion de ceux qui font le sport en Ile-de-France, qui patiemment chaque jour éduquent, sécurisent et finalement nous préparent dès le plus jeune âge à apprécier le sport pour ses valeurs, ses bienfaits et ses symboles, la ferveur et la communion qui naissent des grandes rencontres de football n'existeraient pas.

Donner au sport francilien toute sa place dans cette fête et reconnaître son indépassable contribution aux réussites des grandes manifestations sportives, constituent le fondement de cet appel à projets. A l'occasion de l'Euro 2016, les acteurs du sport francilien peuvent compter sur notre mobilisation pour que leur engagement et leurs initiatives soient reconnues.

Pascal FLORENTIN

Directeur régional de la
Jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

Jamel SANDJAK

Président de la Ligue de football
Paris Ile-de-France

CONTEXTE

Les grands événements sportifs internationaux se déroulant en France constituent des leviers remarquables pour le développement des actions d'intérêt général. La responsabilité de l'État en Ile-de-France est d'impulser, de soutenir et de valoriser les initiatives menées par les acteurs locaux, institutionnels ou associatifs, aux fins de faire partager ces événements et de valoriser le sport comme facteur de bien-être et de lien social.

Du 10 juin au 10 juillet 2016, aura lieu en France la 15^{ème} édition du championnat d'Europe de football. En Ile-de-France, l'État, la Ligue de football Paris Ile-de-France et leurs partenaires, se mobilisent pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire, pour tous et partout en Ile-de-France.

Les associations sportives et collectivités sont les acteurs privilégiés pour porter des projets d'animation autour de ces événements.

OBJECTIFS

Il s'agit de valoriser les projets d'animation autour de l'Euro 2016 s'inscrivant dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS).

- **Les initiatives concernées**

Des projets d'animation qui portent sur :

- la promotion de la santé par la pratique sportive ;
- l'engagement des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport ;
- la solidarité autour des valeurs du sport ;
- le lien entre le sport et la culture ;
- la promotion du développement durable.

Des projets ayant pour publics :

- les jeunes, les femmes, les publics scolaires les personnes en situation de handicap ;

- les personnes vulnérables telles les personnes âgées, notamment les plus isolées, les personnes en difficulté sociale, les personnes sous main de justice;
- les personnes résidant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les territoires ruraux enclavés ;
- les personnes ayant une pratique sportive nulle sinon très limitée.

Des projets portés par :

- une collectivité locale ;
- un club ou une association sportive, toutes disciplines confondues ;
- une ligue, un comité régional, un comité départemental ou un district ;
- un comité régional ou départemental olympique et sportif.

- **Critères et modalités de sélection**

Les projets doivent, outre les critères énumérés ci-dessus, assurer :

- la gratuité des animations
- être ouverts à tous ;
- mobiliser des partenaires locaux (associations, collectivités, médias...).

Les projets mobilisant des volontaires en service civique ou des volontaires européens, seront particulièrement distingués. De même seront privilégiés les projets montés en étroite concertation avec les collectivités locales.

Il est possible de télécharger tous les documents utiles (le cahier des charges, le guide méthodologique, le guide des bonnes pratiques, les fiches de candidature, la fiche de candidature spécifique aux clubs de football) sur l'espace dédié : <http://tousprets.sports.gouv.fr/>.

Pour signaler une initiative, les porteurs de projets devront, à l'aide de la fiche de transmission disponible sur le site, envoyer leurs candidatures à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ou au District de football de leur département jusqu'au 1^{er} mars 2016 (voir liste en annexe). Périodiquement un comité départemental animé par la DDCS labellisera les projets déposés répondant aux critères.

Les projets labélisés doivent pouvoir le signaler au grand public en reprenant dans leur communication et sur tous leurs supports, y compris électroniques, les logotypes de l'opération.

- **Valorisation des projets**

Tout projet labélisé a de facto droit à :

- un kit de communication ;
- un signalement sur l'annuaire « Tous prêts » qui sera inauguré en janvier 2016 sur le site www.sports.gouv.fr/tousprets/ ;

Les initiatives les plus remarquables, pourront dans le cadre du comité de pilotage réunissant la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, la Ligue de football Paris Ile-de-France et leurs partenaires, recevoir des bonifications telles :

- des places pour assister aux rencontres de l'Euro 2016 (hors match d'ouverture, quarts de finale, demi-finales et finale) ;
- des prises en charge de licences.

Au niveau national, **le comité des « 11 tricolores »** placé auprès du Président de la République est susceptible également de valoriser les actions labélisées.

Les **Districts de football** pourront déposer auprès des DDCS une demande de financement Euro 2016 au titre de la campagne CNDS 2015 pour des projets particulièrement innovants et d'envergure.

Ces projets structurants doivent pleinement répondre aux critères définis dans le présent cahier des charges et ne sauraient être liés à l'agenda des compétitions fédérales. Ces projets pourront privilégier l'accès des publics non-licenciés.

La concertation préalable avec les DDCS pour la mobilisation de ces financements du CNDS 2015 sera particulièrement recherchée.

Pour toute information complémentaire

DRJSCS D'ILE-DE-FRANCE – Pôle sport

6/8 rue Eugène Oudiné CS 81360 75634 Paris Cedex 13

Tél : 01 40 77 55 34 / drjscs75-polesport@drjscs.gouv.fr

Retrouvez le plan d'action de la DRJSCS en faveur de l'Euro sur

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr/>

Annexe : coordonnées des DDCS et des Districts de football d'Ile-de-France

DDCS DE PARIS 5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex
TEL : 01 82 52 40 00 / ddcs@paris-idf.gouv.fr

DDCS DE LA SEINE ET MARNE Cité Administrative 20, quai Hippolyte Rossignol 77010 Melun Cedex TEL : 01 64 41 58 00 / ddcs@seine-et-marne.gouv.fr

DISTRICT DE LA SEINE ET MARNE NORD 50, B.P. 41 77450 Montry
Tél. : 01.60.04.14.44 / secretariat@seineetmarnenord.fff.fr

DISTRICT DE LA SEINE ET MARNE SUD 19, rue de Dammarie 77000 Melun
Tél. : 01.64.83.57.57 / secretariat@seineetmarnesud.fff.fr

DDCS DES YVELINES 7, rue Jean Mermoz CS 20501 78008 Versailles cedex TEL : 01 39 24 24 70 / ddcs@yvelines.gouv.fr

DISTRICT DES YVELINES B.P. 90616 - 78053 Saint-Quentin-en-Yvelines
Tél. : 01.80.92.80.20 / administration@dyf78.fff.fr

DDCS DE L'ESSONNE Immeuble Europe 1 5-7, rue François Truffaut 91035 Evry cedex
TEL : 01 69 87 30 00 / ddcs@essonne.gouv.fr

DISTRICT DE L'ESSONNE Domaine du Carouge 52, rue du Mesnil - B.P. 46 - 91223 BRETIGNY Cedex Tél. : 01.60.84.71.63 / secretariat@essonne.fff.fr

DDCS DES HAUTS DE SEINE Centre administratif départemental 167/177 av. Joliot Curie 92013 Nanterre cedex TEL : 01 40 97 45 00 / ddcs@hauts-de-seine.gouv.fr

DISTRICT DES HAUTS-DE-SEINE 92, avenue Marceau - B.P. 11 - 92403 Courbevoie Cedex Tél. : 01.41.16.55.00 / secretariat@district-foot92.fff.fr

DDCS DE LA SEINE SAINT DENIS 5-7 promenade Jean Rostand Immeuble L'Européen - Hall B 93005 Bobigny Cedex TEL : 01 74 73 36 00 / ddcs@seine-saint-denis.gouv.fr

DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS 12, rue Eugène Varlin - B.P. 10- 93152 Le Blanc-Mesnil Cedex Tél. : 01.48.19.89.40 / secretariat@district93foot.fff.fr

DDCS DU VAL DE MARNE Le Pythagore BP 40114 11, rue Olof Palme 94003 Créteil Cedex TEL : 01 45 17 09 25 / ddcs@val-de-marne.gouv.fr

DISTRICT DU VAL DE MARNE Parc du Tremblay 131, boulevard des Alliés - B.P. 166 - 94501 Champigny-sur-Marne Cedex Tél. : 01.55.96.11.00
secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

DDCS DU VAL D'OISE 5, avenue Bernard Hirsch CS 20105 95010 Cergy-Pontoise Cedex TEL : 01 77 63 61 17 / ddcs@val-doise.gouv.fr

DISTRICT DU VAL D'OISE 6, avenue du Bosquet - 95560 BAILLET-EN-FRANCE Tél. : 01.34.08.11.28 / secretariat@district-foot95.fff.fr